



**EST A
VOUS !**
NOV. - DÉC.
2020

édito



La municipalité de Lannoy vous a toujours associés aux grands projets développés dans la ville par le biais de réunions publiques.

Nous avons décidé, à partir de cette année, de vous y impliquer encore d'avantage. L'essor de la participation et de l'engagement citoyen constitue un enjeu démocratique majeur, garant de la cohésion sociale et du "vivre ensemble". A ce titre, nous vous offrons la possibilité de faire connaître vos préférences concernant l'utilisation d'une partie du budget d'investissement de la municipalité.

Vous pourrez ainsi, d'une part, formuler des propositions relevant de l'investissement,

et, d'autre part, voter pour les propositions émises que vous estimerez prioritaires.

La mise en oeuvre du budget participatif constitue une innovation. Vous allez pouvoir, cette année, vous prononcer directement sur l'affectation de 10.000€ du budget d'investissement de la Ville.

En plus d'inventer une pédagogie de l'action publique, le budget participatif permettra de s'appuyer sur votre expertise et votre créativité.

Le financement des projets sera assuré par la mairie.

Comment ça marche : rendez-vous page 10.

MICHEL COLIN, MAIRE DE LANNOY

Directeur de la publication : Michel Colin

Conception - rédaction - photos :

Commission & Service Communication

Imprimé sur papier blanc PEFC (issu de forêts gérées durablement) TechniCom - Marquette lez Lille -
Impression en 1300 exemplaires

Ville **LANNOY**

Ont participé à ce numéro : La Ligue contre le Cancer, La MEL, L' Assurance Maladie, Déis Danse, MJC Fitness, Résidence Les Orchidées.

SOMMAIRE

EN BREF

4



Médiathèque sur RDV
Ma Ville se Ligue contre le cancer
Fermeture des salles municipales
Couvre-feu
Port du masque obligatoire
Vaccination contre la grippe, la Prime Air
État civil, Conseil municipal

DOSSIERS

8



Nouveau logo
Le label villes & villages
Budget participatif
Installation d'une antenne-relais
Voisins vigilants
Recensement
Journée internationale de lutte contre les violences

DÉCOUVRIR

14



Dés danse
MJC Fitness
(Re) découvrez les commerces lannoyens

JEUNESSE

16



Retour en images ALSH été
Mercredis Récréatifs
ALSH Nouvel an

SENIORS

20



Les Orchidées
Inscriptions colis de Noël

PRATIQUE

22



Services municipaux
Permanences
Agenda



PRENDRE RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE

> UN NOUVEAU MODE DE FONCTIONNEMENT.

L'accès se fera uniquement sur rendez-vous par créneau de 30 minutes par famille.

Il n'y aura qu'une seule famille présente dans la médiathèque sur chacun des créneaux.

Vous devrez vous présenter au jour et heure du créneau que vous aurez réservé en appliquant les gestes barrières suivants :

- frictionner vos mains avec le gel hydro-alcoolique prévu à cet effet à l'entrée de la médiathèque,
- porter un masque pour les adultes (non fourni),
- ne pas courir dans les espaces,
- vous placer devant le poste avec l'écran de protection pour la remise ou l'enregistrement des livres,
- frictionner vos mains au gel hydro-alcoolique à la sortie.

La réservation du créneau se fait via le lien suivant :

 <https://ville-lannoy.fr/reservations-mediathèque>
ou par téléphone au ☎ 03 20 81 21 77.



FERMETURE DES SALLES : ATHÉNA FORUM, H.ÉCHEVIN, DAVID DOUILLET, HÔTEL DE VILLE

Suite à la recrudescence de la COVID 19 dans la Métropole Européenne de Lille. Cette dernière est passée en zone d'alerte renforcée. Les directives ministérielles sont donc appliquées à Lannoy depuis le 28 septembre et jusqu'à nouvel ordre :

- la fermeture des salles de sports et salles municipales
- l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public (parcs, jardins, etc.)



« MA VILLE SE LIGUE CONTRE LE CANCER »

Le Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer recherche des bénévoles afin d'accompagner l'action « Ma Ville se Ligue contre le cancer » et renforcer ses missions.

Vous avez du temps ? Des compétences particulières ? Ou tout simplement l'envie de soutenir les personnes malades ? Vous êtes les bienvenus ! Les bénévoles assurent, en équipe,

des missions en accompagnement de personnes malades, dans des événements, en prévention, ... N'hésitez pas à prendre contact avec le Comité pour plus d'informations !

Renseignements et informations :

☎ 03 20 06 06 05

✉ cd59@ligue-cancer.net



COUVRE-FEU DE 21H À 6H

Dans le contexte épidémique actuel et vu l'évolution du taux d'incidence, le Président de la République a rappelé les mesures barrières à respecter en place depuis de nombreuses semaines, et annoncé de nouvelles consignes adaptées, graduées et justifiées à appliquer à 9 métropoles dont la Métropole Européenne de Lille.

Notre métropole est l'une des plus touchées : jour après jour, le taux d'incidence (nombre de cas positifs pour 100.000 habitants) grimpe, au point d'atteindre des niveaux hors de contrôle, en particulier chez les jeunes.

Confronté à cette dégradation, je vous appelle à un « sursaut citoyen ». Aujourd'hui, il nous faut nous adapter et espérer que les comportements des uns et des autres deviendront plus responsables.

J'en appelle à votre devoir de responsabilité.

Il y va de votre santé et de celle de vos proches.

Si tous ensemble nous respectons les mesures précitées, nous vaincrons le virus.

Michel Colin

<p>Mise en place d'un couvre-feu sanitaire de 21h00 à 06h00 tous les jours de la semaine sauf cas de dérogation.</p> <p>Fermeture de 21h00 à 06h00 de tous les établissements recevant du public, commerces ou services (sauf établissements de santé et médico-sociaux, structures d'accueil des plus précaires, hôtels et restaurants faisant des livraisons à domicile).</p>	<p>Déplacements autorisés après 21h00, à condition de présenter une attestation dérogatoire, pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • raisons de santé ; • aider un proche en situation de dépendance ; • raisons professionnelles ; • raisons de transport (train ou avions par exemple) ; • sortir son animal de compagnie (max 1 heure). 	<p>Attestation de déplacement disponible en téléchargement sur le site : www.interieur.gouv.fr</p> <p>Attestation valable 1 heure pour les déplacements non-professionnels.</p> <p>Attestation de déplacement pour motif professionnel qui devra être accompagnée d'un justificatif de l'employeur.</p>	<p>Attestation de déplacement disponible en téléchargement sur le site : www.interieur.gouv.fr</p> <p>Attestation valable 1 heure pour les déplacements non-professionnels.</p> <p>Attestation de déplacement pour motif professionnel qui devra être accompagnée d'un justificatif de l'employeur.</p>
<p>Dans les établissements recevant du public (ERP), interdiction des événements ne permettant pas le port permanent du masque.</p>	<p>Application d'un protocole sanitaire strict pour les restaurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligation d'afficher à l'entrée du restaurant la capacité d'accueil maximale ; • Inscription des coordonnées des clients sur un registre. En cas de suspicion de contamination dans l'établissement, les données seront mises à disposition des autorités sanitaires pour la recherche des cas de contact. Elles seront détruites au bout de 14 jours ; • Maximum de 6 personnes par table ; • Distance d'un mètre minimum entre les chaises de 2 tables différentes. 	<p>Fermeture des établissements sportifs clos et couverts (sauf pour les mineurs et professionnels).</p>	<p>Obligation du respect de la règle d'un siège sur deux entre deux personnes ou entre deux familles ou groupe d'amis de 6 personnes maximum dans les cinémas, salles de spectacles.</p>
<p>Fermeture des bars, toute la journée. Fermeture des restaurants de 21h00 à 06h00.</p>		<p>Fermeture des établissements suivants : casinos, salles de jeux, salles d'expositions, foires expo et salons.</p>	<p>Soutien aux entreprises : ☎ 03 59 75 01 00 Information générale des particuliers : ☎ 03 20 30 58 00</p> <p>Sources : Préfecture du Nord & ARS</p>



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE ?

> LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE A LANNOY :

Dans les parcs : des Croisiers, (rue de Tournai), du Prévôt (Mairie rue de Tournai),

Le port du masque est obligatoire dans la zone commerciale : rue de Tournai côté pair et impair, rue des Bouchers côté pair et impair, Place Carnot côté pair et impair.

> DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD :

depuis le 1^{er} octobre 2020 à 8h, le port du masque est obligatoire pour les personnes de onze ans et plus, dans les espaces publics suivants situés dans l'ensemble des communes du département du Nord :

- zones piétonnes, permanentes et temporaires ;
- zones où la circulation routière est limitée à 20 km/h ;
- galeries commerciales et espaces assimilés des grandes et moyennes surfaces, ainsi que leurs espaces de stationnement ;
- marchés publics de plein air ;
- brocantes, braderies, vides greniers et marchés aux puces de plein air organisés sur des espaces publics ou habituellement ouverts au public ;
- espaces verts urbains (parcs, jardins et espaces aménagés en bord de cours d'eau) ;
- les bords de plan d'eau (étangs, lacs et pièces d'eau des bases de loisirs) ;
- zones de centre-bourg et centre-ville commerçants caractérisées par une forte concentration du public ;
- lors des manifestations sportives ou festives se déroulant sur le territoire du département du Nord et rassemblant une forte concentration de population ;
- dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées des écoles, collèges et lycées, et ce 15 minutes avant et après l'ouverture, et 15 minutes avant et après la fermeture de ces établissements ;
- dans un périmètre de 50 mètres autour des accès des établissements d'enseignement artistique et des établissements d'enseignement supérieur aux heures de fréquentation de ces établissements ;
- dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées des établissements recevant du public au sein desquels le port du masque est obligatoire.



CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La campagne nationale de vaccination contre la grippe a démarré le mardi 13 octobre 2020 et vise en priorité les personnes les plus fragiles qui sont également à risque d'infection grave à la Covid-19. Les vaccins leur seront réservés jusqu'au 30 novembre.

Il s'agit :

- des personnes âgées de 65 ans et plus,
- des enfants et adultes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques,
- des femmes enceintes,
- des personnes obèses.

Le vaccin est gratuit pour les personnes aux risques de complications graves de la grippe. Ces personnes ont reçu un bon de prise en charge de l'Assurance Maladie. Si elles sont majeures, elles peuvent retirer directement et gratuitement leur vaccin en pharmacie sur simple présentation de leur bon de prise en charge et se faire vacciner par le professionnel de santé de leur choix.

<https://www.ameli.fr/medecin/sante-prevention/programmes-prevention/vaccination-grippe-saisonniere>



LA PRIME AIR

La Métropole Européenne de Lille lance la Prime Air, une aide de 1600€ pour permettre aux propriétaires de renouveler leurs appareils de chauffage au bois peu performants et polluants.

Pour faire face aux enjeux climatiques et de pollution de l'air, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a arrêté en décembre 2019 son projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour renforcer ses objectifs en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de consommations d'énergie, de développement des énergies renouvelables, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique aux horizons 2030 et 2050.

La Prime Air : une aide de 1600€ TTC pour remplacer son équipement de chauffage polluant.

L'objectif est de leur permettre, via ce coup de pouce financier, de renouveler leurs appareils de chauffage peu performants et de les inciter à adopter de bonnes pratiques en termes d'utilisation du chauffage au bois.

« La Prime Air n'est qu'un début puisque, pour construire une métropole neutre en carbone et améliorer la qualité de l'air, d'autres projets importants verront le jour, à l'exemple de la Zone à Faibles Emissions, qui sera mise en œuvre prochainement », complète Audrey Linkenheld, Vice-Présidente de la Métropole Européenne de Lille en charge du Climat, de la Transition Ecologique et de l'Energie.

Comment bénéficier de la Prime Air ?

Pour obtenir cette aide financière, il suffira de déposer un dossier sur la plateforme mise en place par la MEL sur son site à partir du 1^{er} janvier 2021. Un entretien préalable avec un des conseillers info-énergie du territoire est obligatoire afin de bénéficier de la Prime. Ceci afin d'accompagner les habitants dans leur projet, leur apporter un accompagnement sur-mesure et les rediriger, si nécessaire, vers des aides et dispositifs d'accompagnement complémentaires accessibles aux particuliers.



ETAT CIVIL

> NAISSANCES :

June Colin, le 28/07/2020

Kamélieh Fastre le 07/08/2020

> DÉCÈS :

Pierre Devys, le 07/06/2020

Muriel Dereu veuve Coquant,
le 13/06/2020

Marie-Louise Pottier, le 26/06/2020

Yvette Delhaye épouse Cezille,
le 07/07/2020

Manuel Borba, le 24/08/2020

Patrice Theffry, le 31/08/2020

Suzanne Brunelle veuve Mayer,
le 05/09/2020

Thérèse Ramser veuve Blanchard,
le 13/09/2020

Pierre Cullet, le 23/09/2020

> MARIAGES :

Justine Sanfilippo & Kévin Verbraeken
le 29/08/2020



CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez le compte rendu complet de la dernière séance du conseil municipal sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie et sur le site de la ville :

 www.ville-lannoy.fr

**Prochain conseil le 15 décembre à 20h,
mairie de Lannoy - salle du conseil**


primeair@lillemetropole.fr

DOSSIER

LE NOUVEAU LOGO



Faire le choix d'une nouvelle identité visuelle, c'est faire le choix d'affirmer une ambition ! Cette nouvelle identité conjugue l'histoire de la ville et la modernité vers laquelle elle se tourne. Lannoy est une ville pleine d'atouts qui ne demandent qu'à être mis en lumière. Nous avons désormais tous les outils pour le faire savoir !



NICOLAS, CHARGÉ DE COMMUNICATION

formation, j'ai aussi fait de la décoration dans de très gros festivals en Belgique ainsi que du montage vidéo et du V-Jing (projection de vidéo en live)...

> POURQUOI UN NOUVEAU LOGO ?

C'était un de mes objectifs en arrivant à Lannoy. Nous avons donc profité du confinement pour mener à bien cette refonte du logo.

> QUELLE MÉTHODE UTILISEZ VOUS ?

Je pars des attentes du Maire et de l'élue en charge de la communication ; puis j'entame des recherches historiques, culturelles et graphiques. Je démarre en-

suite la "partie création" afin d'apporter différentes propositions aux élus. Nous avançons par déduction, ajout et mélange de propositions pour arriver au choix final. Le logo est proposé et voté en conseil municipal.

> COMMENT DÉCRIREZ VOUS LE LOGO ?

Sobre, simple, épuré, adaptable et déclinable. Il a été conçu pour rappeler le passé historique de la ville, notamment à travers ses tours médiévales.

> POURQUOI UN "N" À L'ENVERS ?

Nous voulions que la typographie du logo marque les esprits,

> QUI ÊTES VOUS ?

Je suis Nicolas, chargé de communication depuis 1 an pour la mairie. Je travaillais auparavant pour une grosse commune de la métropole et souhaitais mettre mes compétences au service d'une petite commune. Me voici à Lannoy !

> QUELLE EST VOTRE SPÉCIALITÉ ?

Graphiste et Webdesigner de

DOSSIER

c'est une technique de mémorisation visuelle utilisée par les graphistes.

> QUELS SONT VOS FUTURS PROJETS ?

Maintenant que le logo est validé par le conseil municipal, il est nécessaire de préparer la charte graphique (ou normes graphiques) qui me servira pour tous les supports communicationnels de la Ville de Lannoy. La modernisation du site internet de la Ville est aussi en perspective.



www.ville-lannoy.fr



03 20 75 27 30

LE LABEL VILLES & VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE



Le 19 janvier 2020, Lannoy se classe 25^{ème} commune du palmarès des villes & villages où il fait bon vivre. Issue de deux ans et demi de travail à étudier l'ensemble des 34 841 communes de France métropolitaine, Lannoy s'est démarquée sur la base des 182 critères retenus par l'association à l'initiative de cette démarche, tous validés par des organismes spécialisés, objectifs et neutres.

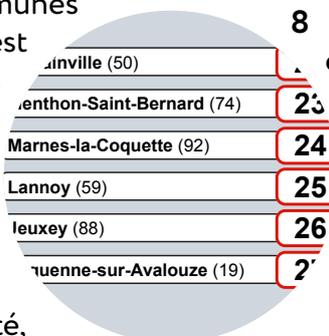
151 proviennent de l'INSEE et s'intéressent aux services de santé, à l'espérance de vie, aux créations d'entreprises, à la distance de la boulangerie la plus proche...

31 sont issus d'organismes publics officiels (Ministère de l'intérieur...) et concernent la sécurité au niveau départemental.

8 thématiques ont été étudiées pour le classement : la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs et la solidarité.

Ces différentes thématiques ont été pondérées par l'importance que les Français leur accordent.

Prochainement, un panneau sera installé à l'entrée de la ville rappelant qu'il fait bon vivre à Lannoy !



www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

DOSSIER



“ Dès cette année, à partir de l'âge de 10 ans, chaque Lannoyen(ne) pourra proposer et voter pour des projets soumis

COMMENT ÇA MARCHE ?

15% du budget d'investissement de la ville sera consacré annuellement au financement de projets choisis par les Lannoysens dans le cadre du budget participatif.

1. Ce budget d'investissement de la ville sera co-construit avec vous

Dès cette année, à partir de l'âge de 10 ans, chaque Lannoyenne et Lannoyen pourra proposer et voter pour des projets soumis. Les propositions pourront être émises soit à titre individuel, soit à titre collectif (par les habitants d'une rue, les membres d'une association...).

2. L'objet du budget participatif

L'enveloppe allouée au budget participatif concernera uniquement des d'investissements d'intérêt local.

Les propositions qui seront déployées devront bénéficier à tous les habitants de notre ville.

3. Une plateforme et un dossier pour déposer des propositions

Les propositions seront recueillies exclusivement sur le site de la ville de Lannoy ou sur retrait du dossier en mairie.

Chaque proposition sera rédigée au moyen d'un formulaire unique permettant de définir la proposition et de la localiser.

4. L'analyse des propositions

Les propositions recevables dans le cadre du budget participatif devront respecter les critères suivants : relever de l'intérêt général, correspondre à une dépense d'investissement, être de compétences de la ville.

Toutes les propositions seront étudiées et les porteurs de projets

seront informés du suivi de leurs propositions.

5. La sélection des projets

Après la phase de l'analyse des propositions et de leur faisabilité, le conseil municipal retiendra deux ou trois projets qui seront soumis au vote des Lannoysens.

Les projets retenus seront diffusés à la population par le service communication de la ville.

Enfin, un temps d'échange sera organisé par la municipalité afin que chaque porteur de projet retenu puisse sensibiliser la population à l'intérêt de celui-ci.

Ce temps d'échange permettra éventuellement d'améliorer collectivement, voire de fusionner certains des projets qui seront présentés.





INSTALLATION D'UNE ANTENNE-RELAIS

Dans le cadre du déploiement de son réseau, SFR souhaite installer une antenne-relais, sise2, résidence "les Croisiers" à Lannoy, qui lui permettra d'optimiser une continuité de service en couverture dans la commune. Son projet consiste à installer 3 antennes de 2.70m à une hauteur basse d'antenne de 21.50m, et 3

antennes de 1.00m à une hauteur basse d'antenne de 23.10m sur la terrasse de l'immeuble. Les antennes SFR seront installées dans l'alignement des bardages en façade et seront disposées dans des coffrages de la même largeur et de la même teinte que les bardages. La zone technique sera installée sur la terrasse également.

Conformément à l'Art. n°2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, un dossier d'information établi par l'opérateur est à votre disposition pour consultation à la mairie aux jours et heures d'ouverture.

VOISINS VIGILANTS



Depuis décembre 2019 la municipalité s'est engagée dans la démarche voisins vigilants et solidaires. Vous pouvez nous rejoindre !

Le dispositif Voisins Vigilants est une réponse efficace à l'insécurité dans nos communes. Il permet aux voisins d'un même quartier, d'une même rue ou d'un même immeuble de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous le contrôle de la municipalité. Le système vous permet de prévenir en un clic la mairie qui diffusera les alertes à l'ensemble des voisins vigilants de la commune.

FONCTIONNEMENT :

- 1) Le voisin vigilant lance une alerte,
- 2) L'alerte est validée par la Mairie (pendant les

heures d'ouvertures),

- 3) L'alerte est diffusée aux autres voisins vigilants.

COMMENT M'INSCRIRE À VOISINS VIGILANTS ?

Rendez vous sur le site www.voisinsvigilants.org

Rentrez votre numéro de téléphone portable, votre adresse postale et/ou votre adresse mail.

Besoin d'aide pour vous inscrire ? Passez à la mairie. Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner dans votre inscription !

L'inscription est totalement gratuite. Un guide de présentation de ce dispositif est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



www.ville-lannoy.fr



03 20 75 27 30

DOSSIER

RECENSEMENT



“

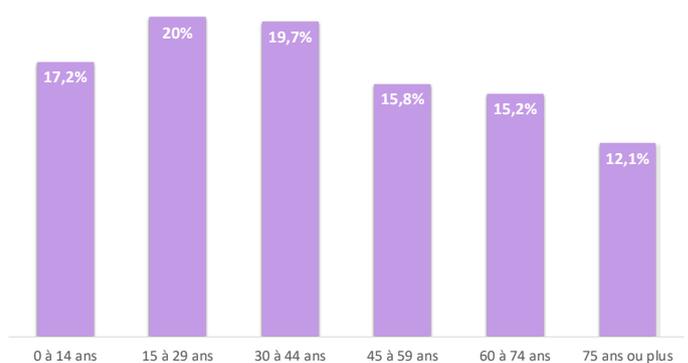
En 2019, des agents recenseurs ont sillonné la ville pour que l'INSEE puisse réaliser un panorama complet de Lannoy. Voici quelques chiffres clefs au 01/01/2020 issus de www.insee.fr.

Lannoy compte 861 ménages et 1773 habitants. Ayant une superficie de 18 ha, la densité moyenne de population y est élevée : **9850 habitants au km²**

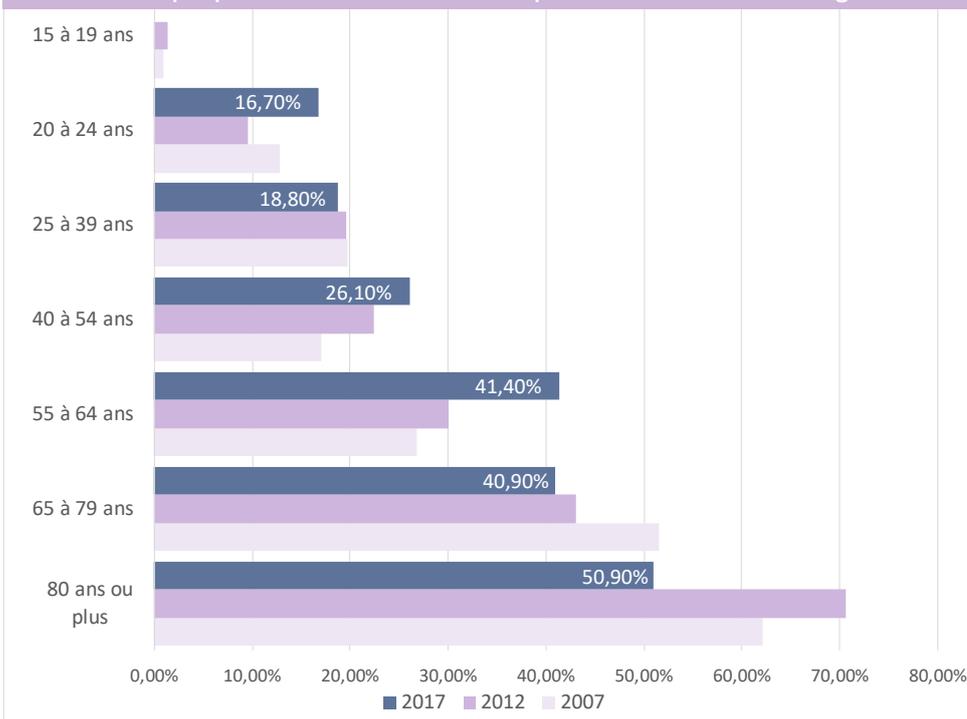
Le nombre moyen de personnes composant un foyer lannoyen est de **2**, chiffre qui a tendance à diminuer au cours de ces dernières années (En 1982, la taille moyenne des ménages était de 2,5 personnes).

Tous les âges sont représentés comme le montre la répartition de la population par tranche d'âge (cf. graphique 1). On peut noter que **plus de 50% de la population à moins de 45 ans.**

> Graphique 1 : répartition de la population par tranche d'âge



> Graphique 2 : Personnes de 15 ans ou plus vivant seules suivant l'âge



Comparativement à 2007 et 2012, les personnes de plus de 65 ans vivent moins fréquemment seules. En revanche, ce sont les personnes de 20 à 24 ans et de 40 et 64 qui ont tendance à vivre plus fréquemment seules (cf graphique 2).

Lannoy a une population dont l'ancienneté d'emménagement est de 11 ans.

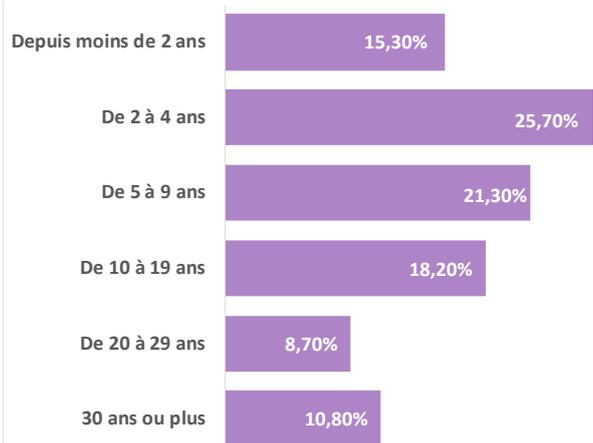
Plus de 60% des ménages a emménagé il y a moins de 9 ans (cf graphique 3).

41,2% des Lannoyens sont propriétaires de leur logement.

Plus de la moitié des logements ont 3 pièces ou moins.

96,6% des logements ont une salle de bain avec baignoire ou douche et **96,7%** ont du

> Graphique 3 : Ancienneté d'enlèvement des ménages



chauffage (central ou individuel « tout électrique »).

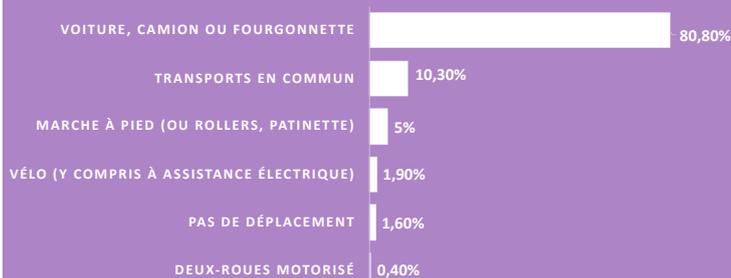
4 foyers sur 5 possèdent au moins une voiture (57,4% : une voiture, 24,2% : 2 ou plus).

Mais seuls 37,3% des ménages ont au moins un emplacement réservé de stationnement.

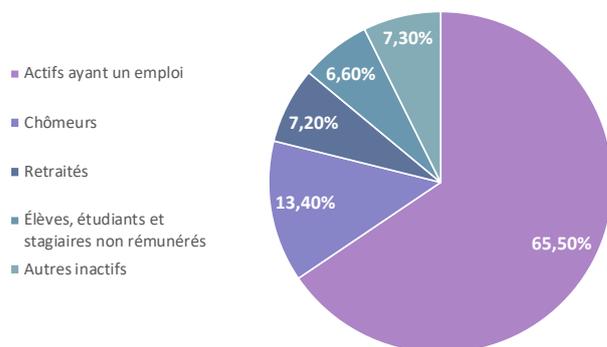
La voiture est d'ailleurs le moyen le plus utilisé pour se rendre au travail même si les transports en commun représentent 10% des déplacements pour ce motif (cf graphique 4).

Près des deux tiers des Lannoyens sont actifs en emploi (cf graphique 5). Le revenu annuel moyen des Lannoyens est de 20 540 €.

> Graphique 4 : moyens de transport utilisés pour se rendre au travail



> Graphique 5 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES



Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences qui aura lieu le 25 novembre 2020, la ville de Lannoy vous propose une exposition et une sélection de livres sur ce thème du 23 au 29 novembre 2020 à la médiathèque A. Jardin.

Cindy vous accueille sur rendez-vous :

Le mardi 9h – 12h | 14h – 17h

Le mercredi 9h – 12h | 14h – 17h

Le jeudi 9h – 12h

Le vendredi 9h – 12h | 14h – 17h

Le samedi 9h – 12h

Réservation d'un créneau via le lien suivant :

 <https://ville-lannoy.fr/reservations-mediathèque>

ou par téléphone au ☎ 03 20 81 21 77.

DÉIS DANSE



L'association Déis Danse est née en septembre 1999 et se situe dans les locaux d'Athéna Forum.

Depuis plus de 20 ans, avec l'appui de la municipalité et de Monsieur COLIN, Maire, Déis Danse s'est engagé et a développé ses activités de danse de salon et de loisirs. Déis Danse, c'est avant tout une association de danse au service des Lannoysens et des habitants des villes avoisinantes.

C'est aussi des enseignants avec le désir, la volonté et le besoin de vous faire partager leur passion qui les anime quotidiennement. C'est aussi un enseignement de qualité validé par un diplôme de la Fédération Française de Danse. C'est aussi le gage et l'assurance de pouvoir étudier en toute sérénité toutes les danses de couple en cours collectif ou individuel dans des conditions optimales d'accueil et de prise en charge.

Déis Danse vous fera découvrir toutes les danses de couple en commençant par le Rock puis le Tango, et aussi toutes les autres danses de salon (Cha cha, Valses, Paso Doble, Samba, ...) et d'autres plus spécifiques comme la Rumba ou le Quickstep, toujours dans une ambiance chaleureuse, amicale et détendue pour que les danses de loisirs riment avec plaisir. Déis Danse, la danse de couple pour tous.

La danse est une des rares activités que l'on peut commencer tard et pratiquer longtemps.

A qui s'adressent les cours de danse ?

Déis Danse propose ses cours à toutes les personnes débutantes. Certains commencent à 10 ans, d'autres attendent la fin de leurs activités professionnelles pour avoir plus de temps et poursuivre ainsi avec d'autres activités. La plupart ont entre 20 et 60 ans, viennent en couple ou seuls et tout cela crée des cours dans une ambiance familiale et joyeuse.

Aucun niveau sportif ou artistique n'est exigé. Aucune notion de danse ni de musique n'est demandée.

Déis danse invite ses adhérents à un moment de détente et de bonne humeur.

Toute personne quels que soient son âge et ses capacités physiques peut pratiquer cette activité.

C'est un sport idéal pour maintenir la forme et le moral.

La danse de salon, également appelée de société ou de loisirs, c'est aussi :

- de nouvelles rencontres et de nouveaux amis
- de nouveaux objectifs de sorties et de soirées

C'est une activité originale,

sociale, utile et créative.

La danse est une source de bienfait sur la qualité de vie.

La danse de couple, active, physique et un peu intellectuelle par sa fonction de mémorisation, permet :

- une prise de conscience du corps et de l'environnement

Un soin de soi naturel

- une meilleure hygiène de vie et ainsi une meilleure prise en charge de la santé

- une meilleure gestion du stress
- une meilleure détente et une certaine euphorie qui s'expriment après la séance et les jours suivants.

La pratique régulière de la danse devient source de plaisir et de bien être.

Déis Danse vous propose :

- des cours collectifs pour débutants, de perfectionnement, et également des cours pour les seniors,
- des cours particuliers,
- des séances d'entraînement,
- des cours pour les événements particuliers (mariages, etc...),
- des démonstrations de danses de compétitions,
- des soirées dansantes,
- des événements autour de la danse.



Athéna forum
31 rue des Remparts



deisdanse@free.fr



06 11 26 17 43

LA MJC ACCUEILLE UN NOUVEL ATELIER



Pamela, coach sportif diplômé d'état, vous propose, dans le cadre du nouvel atelier fitness de la MJC, tous les samedis matin deux cours collectifs : le premier de 9h à 10h et le second de 10h à 11h.

Les cours auront lieu dans une salle de Lannoy. Ils sont composés d'un échauffement, du corps de la

séance (cardio et renforcement musculaire), de petits défis et pour terminer d'étirements.

La séance est adaptée à tout niveau et tout âge : la cadette a 12 ans et l'aînée plus de 70 ans.

L'objectif est de se dépenser, de progresser à son rythme et bien sûr de s'amuser et passer un bon moment. L'ambiance y est agréable et familiale.



letrainingdepam.com



06 66 33 85 42



lecoachingdepam@gmail.com



(RE)DÉCOUVREZ LES COMMERCES LANNOYENS

PROXIMITÉ, RICHESSE ET QUALITÉ DES OFFRES,...

Dans cette période de crise sanitaire et afin de conserver une vie commerciale à Lannoy, nous pouvons aider nos commerces de proximité.

La municipalité les soutient en :

- aidant chaque commerçant dans la mise en place de son dossier ADAP (agenda d'accessibilité programmée),
- favorisant le développement et la diversification de l'offre commerciale,

- offrant la possibilité à chaque nouveau commerce de se faire connaître par une communication dans le bulletin municipal,

- créant des places de stationnement

N'hésitez pas à passer la porte des 58 établissements Lannoyens qui sont à votre service et qui se feront un plaisir de vous accueillir.

VOUS TROUVEREZ À LANNOY :

3 établissements spécialisés en alimentation,

21 établissements consacrés au bien-être et à la santé,

26 établissements dédiés aux besoins de la personne,

1 établissement destiné aux animaux de compagnies,

1 établissement affecté aux déplacements,

5 établissements voués à la convivialité,

1 établissement consacré à la maison,

1 marché hebdomadaire le vendredi après-midi,

plus de **150 places de stationnement** couvrant la zone commerciale.

JEUNESSE

ALSH JUILLET-AOÛT



Cette année, durant le mois d'août, 4 thèmes ont été mis à l'honneur pour amuser les enfants.

Les JO à Lannoy où tous les petits athlètes ont pu participer à différents sports et même retrouver, via une course d'orientation, la médaille d'Or du grand sportif Matheo qui avait été volée la veille.

Ensuite, pour la deuxième semaine, nous avons mis les petits plats dans les grands avec pour thème : la cuisine.

Au programme : des roses des sables, des cookies, des smoothies, des crêpes, du tiramisu, des activités sur le goût, des parcours de petits cuistos ...

Les enfants se sont bien régalés !

Pour la 3^{ème} semaine, n'ayant pas eu la chance cette année d'aller à la plage, ce sont les jeux de plage qui sont venus à nous...

Les pirates sont venus et ont dérobé notre trésor. Les enfants ont du faire une chasse au trésor dans le parc de la mairie, passer sous les brumisateurs pour se rafraîchir.. la mémoire et trouver des indices...

Nous avons terminé par un tour du monde.

Un grand explorateur est venu nous rencontrer et nous demander de l'aide pour réparer son avion en panne. Nous l'avons aidé à travers des attrapes mexicains, des cadres africains, un casino kermesse pour ainsi lui offrir les réparations et le laisser repartir explorer !





3



4



5

1

Chasse au trésor dans le parc de la mairie

2

Des brumiseurs installés dans le parc permettaient aux enfants de se rafraîchir

3

Le trésor serait-il dans le bureau du maire ?

4

On a trouvé le trésor !

5

La danse du centre

JEUNESSE

MERCREDIS RÉCRÉATIFS



Les mercredis récréatifs accueillent vos enfants de 2 à 13 ans à la demi-journée ou à la journée complète de 9h à 11h30 et/ou de 13h30 à 17h.

Si vous le souhaitez, un service de cantine (de 11h30 à 13h30) et de garderie est possible (de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h).

Programme	Matin	Après-midi
Mercredi 14 octobre	Cadre mosaïque	Jeux d'ombres
Mercredi 4 novembre	4 coins : jeu de mime, dessiner c'est gagner, quizz et devinettes	Jeu du béré
Mercredi 18 novembre	L'art et la manière	Le voleur des tableaux
Mercredi 25 novembre	Loto géant	Pyramide des défis
Mercredi 9 Décembre	Préparation des cadeaux de Noël	Spectacle des + 6 ans pour les petits
Mercredi 16 Décembre	Atelier cuisine de Noël	Goûter de Noël

Informations & inscriptions

 <https://lannoy.myperischool.fr>

 03 20 75 27 30

ALSH



L'équipe d'animation accueillera vos enfants scolarisés de 2 à 13 ans du 28 au 31 décembre 2020 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h.

Nous proposons également aux familles qui le souhaitent :

- un service de garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h,
- un service de restauration de 11h30 à 13h30.

Un seul lieu pour venir déposer et rechercher votre enfant : la salle F. Dolto à Athéna forum.

Vous pouvez inscrire votre enfant à la journée ou à la semaine (avec ou sans restauration, avec ou sans garderie).

Toutefois, pour des raisons de sécurité (encadrement optimal et capacité des lieux d'accueil fréquenté par les enfants) le nombre de places est limité. L'inscription est prioritaire pour les Lannoysens jusqu'au 2 décembre.

TARIFS DE L'ALSH DE NOUVEL AN de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h* (hors repas)						
Quotients familiaux	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants
moins de 760€	7,70€	12,10€	16,20€	18,90€	23,65€	28,40€
761€ à 1.144€	8,90€	13,95€	18,65€	21,80€	27,20€	32,50€
1.145€ à 1.829€	10,20€	16,05€	21,50€	25,00€	31,30€	37,60€
1.830€ à 2.749€	13,20€	20,90€	27,90€	32,60€	40,70€	48,85€
plus de 2.750€ et extérieurs	18,50€	29,30€	39,05€	45,70€	57,00€	68,40€
*PRESTATIONS FACULTATIVES						
*Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h 1€ la séance			*Repas de 11h30 à 13h30 2,87€ le repas			

Informations, programme & inscriptions

 <https://lannoy.myperischool.fr>

 03 20 75 27 30

SENIORS

LES ORCHIDÉES



1 & 2

Les jeux anciens plaisent aux résidents !

3 & 4

Faire un tour au jardin, pour dire bonjour à Juvamine, la chèvre, ou pour le plaisir de se détendre avec le chant des oiseaux ...

5

Des bébés chez les perruches !

La volière créée par les résidents a pris place depuis cet été. Un très joli projet !

6

Nous avons eu le plaisir de recevoir « Délio et Isabelle » de Déis danse pour une démonstration de danses.



COLIS DE NOËL 2020



> INSCRIPTIONS JUSQU'AU 6 NOVEMBRE 2020

La Ville de Lannoy est heureuse d'offrir tous les ans, pour les fêtes de fin d'année, un colis de Noël à tous les seniors Lannoyens de plus de 65 ans.

La remise de ce colis se fera uniquement sur **inscription préalable à l'accueil de la mairie, avant le vendredi 6 novembre 2020.**

Le colis sera à votre disposition en mairie :
vendredi 18 décembre de 14h30 à 17h,
samedi 19 décembre de 9h30 à 11h.



www.ville-lannoy.fr



03 20 75 27 30

PRATIQUE

LES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE



📍 42 rue de Tournai

59390 LANNOY

☎ 03 20 75 27 30

🕒 Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h

Permanence élargie pour l'État civil sur rendez-vous.

État civil : recensement militaire, délivrance d'actes d'état civil, transcription de décès, certificat d'hérédité, livret de famille.

Une permanence réservée aux pompes funèbres est assurée le lundi de 13h30 à 17h.

MÉDIATHÈQUE A. JARDIN



📍 31 rue des Remparts - 59390 LANNOY

☎ 03 20 81 21 77

🕒 Uniquement sur rendez-vous, voir page 3

Mardi 9h-12h / 14h-17h

Mercredi 9h-12h 14h-17h

Jeudi 9h-12h

Vendredi 9h-12h / 14h-17h

Samedi 9h-12h

CIMETIÈRE COMMUNAL



📍 Rue du Meunier

59390 LYS LEZ LANNOY

🕒 Ouverture tous les jours de 8h à 17h30
du 1^{er} octobre au 31 mars

SIVU «ÉCOLE LE PETIT PRINCE»



📍 29 rue du Général Leclerc

59390 LYS LEZ LANNOY

☎ 03 20 45 40 92

🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h45 à 12h15 et de 13h à 17h15

POLICE MUNICIPALE



📍 38 rue du Général Leclerc

59510 HEM | ☎ 03 20 66 58 22

LES PERMANENCES

COLLECTE DÉCHETS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS
SUR RENDEZ-VOUS :

☎ 0800 203 775 (n° vert gratuit)

COLLECTE DES DÉCHETS
MÉNAGERS TOXIQUES

Le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à
15h, parking de la mairie

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE



CONSULTATIONS GRATUITES
SUR RENDEZ-VOUS À LA
PÉPINIÈRE

📍 Avenue Paul Bert
LYS-LEZ-LANNOY
☎ 03 59 73 84 59

ASSISTANTE SOCIALE



📞 F. Ackermans
☎ 03 59 73 84 59

📍 UTPAS de HEM, 4 parvis
Marcelin-Berthelot

LA POSTE



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
(MSAP)

🕒 Du mardi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 16h30, le samedi
de 9h à 12h

📍 25 rue Nationale - LANNOY
☎ 03 28 33 54 10

ADAR



🕒 Le vendredi de 9h à 12h
(bureau des permanences)

📍 En Mairie - Sur rendez-vous
📞 Pauline Vacca
☎ 03 20 75 28 54

CELLULE EMPLOI



MICHEL BOURGOIS VOUS
PROPOSE DES RENDEZ-VOUS
TÉLÉPHONIQUES

🕒 Mercredis & vendredis après-
midis
☎ 03 20 75 27 30

CONCILIATEUR DE JUSTICE



SUR RENDEZ-VOUS EN MAIRIE

📞 Georges Roos & Michel
Elbaum
☎ 03 20 75 27 30

PERMANENCE DÉPUTÉE



🕒 Toute la semaine, sur rendez-vous
📞 Valérie Six
☎ 03 20 75 23 70
📍 19 Résidence Flandre à Croix



RETROUVEZ TOUS LES ANCIENS
NUMÉROS DE LANNOY EST À VOUS !
Sur le site de la ville :
www.ville-lannoy.fr

AGENDA

TOUS LES MERCREDIS



MERCREDIS RÉCRÉATIFS

DU 1 NOV. AU 31 DÉC.



DÉPÔTS DES PROJETS

MARDI 15 DÉCEMBRE



PROCHAIN CONSEIL
20H - MAIRIE

DU 28 AU 31 DÉC.



ALSH NOUVEL AN

COVID-19



**VOUS LES AIMEZ.
Protégez-vous, protégez-les.**

